



**Qu'est-ce qu'une chaîne documentaire
éditoriale ?**

Isabelle Cailleau, UTC
26 novembre 2009

[Plan]

1-Principes :

- 1.1 Définition,
- 1.2 Objectifs,
- 1.3 Processus.

2-Usages :

- 2.1 Pourquoi utiliser une chaîne éditoriale ?
- 2.2 Pour quels objets ?
- 2.3 Pour qui ?

[1.1 Définition]

Une chaîne éditoriale est un procédé méthodologique et technologique, issu de la recherche en ingénierie documentaire qui consiste à :

- Implémenter dans un logiciel des modèles de documents,
- Fournir des outils auteurs qui permettent de les respecter,
- Automatiser la publication des documents sur différents supports.

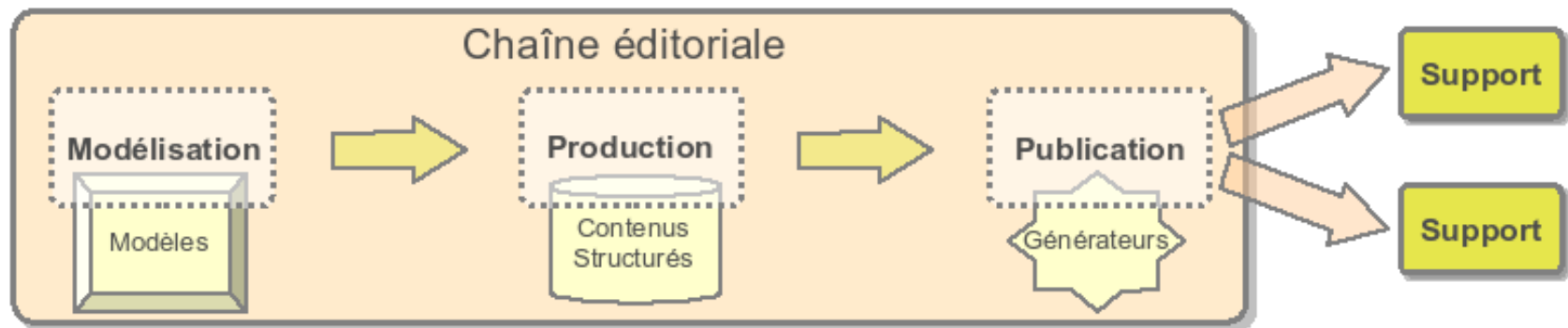
Un principe sous-jacent :

- La séparation du « fond » et de la forme du « document »
 - Des outils WYSIWYM (what you see is what you MEAN)
 - # des outils WYSIWYG (what you see is what you GET)

[1.2 Objectifs]

- Pouvoir manipuler le document :
 - Améliorer la productivité (automatisation de la mise en forme, diminution du temps de maintenance, ...)
 - Améliorer les usages (multi-supports, recomposition aisée, ...)
 - Pérenniser l'information (indépendance technologique, ...)

[1.3 Processus]



[2- Les usages]

- Pourquoi utiliser une chaîne éditoriale ?
- Pour quels objets ?
- Pour qui ?

2.1 Pourquoi utiliser une chaîne éditoriale ?

- Pour les contenus pérennes,
- Pour les contenus ayant vocation à être mutualisés,
- Pour respecter une ligne éditoriale précise,
- Pour les contenus à composante textuelle significative,
- Pour les contenus audio,
- Surtout pas pour les objets « rich média » complexes qui associent étroitement fond et forme.

[2.2 Pour quels objets?]

- Quelques exemples d'usages :
 - La production de supports de formation à distance
 - La documentation logicielle
 - La gestion d'un catalogue de formation
 - La production de sites de présentation d'entreprises
 - ...

[2.2 Pour qui ?]

- Pas pour une organisation qui délègue la responsabilité des contenus aux individus (absence de gestion documentaire centralisée),
- Pas pour un individu qui produit un contenu :
 - À usage unique,
 - Sans collaborer avec d'autres personnes.

[2.2 Pour qui ?]

- Pas pour une organisation qui délègue la responsabilité des contenus aux individus (absence de gestion documentaire centralisée),
- Pas pour un individu qui produit seul un contenu n'ayant pas vocation à être réutilisé,
- Mais pour quelqu'un qui s'inscrit dans un collectif et accepte les contraintes nécessaires à une véritable mutualisation.

[En résumé]

- Un outil de production de contenus numériques très différents des outils bureautiques,
- Dont l'usage se justifie par (les 6 M) :

